

CAS TYPE

Les cas-types sont des exploitations reconstituées via un travail collectif de modélisation et d'expertise de terrain. Ils décrivent le fonctionnement technique et économique d'un système cohérent et reproductible dans un contexte donné.

Descriptif du système

Main-d'œuvre

1,0 UMO

Surfaces

94 ha de SAU dont :

- 86 ha de SFP
dont 86 ha d'herbe
- 8 ha de grandes cultures

Cheptel

92 UGB herbivores dont :

- 92 UGB bovin viande

Chargement apparent

1,1 UGB / ha SFP

L'atelier bovins viande

Troupeau

62 vaches allaitantes de race charolaïse

Production

28 290 kg de viande vive
306 kg / UGB

Alimentation

- 1,81 t MS de fourrages distribués par UGB
dont 0 % acheté
- 539 kg de concentrés par UGB
dont 48 % acheté



Cas-type bovins viande
Bassin charolais

Spécialisé naisseur léger en zone de montagne

Vêl.hiver, Broutards avec fem. maigres

REF. 0742T1010 / **11022** - RÉSULTATS CAMPAGNE **2023**

Groupe : BV naisseur montagne / pastoraux



Géré par un éleveur, ce système concerne des exploitations situées en moyenne montagne (600-800 m) du Morvan, de la montagne Bourbonnaise, des Monts du Forez, du Beaujolais, des Combrailles (63). Le troupeau s'est développé en privilégiant l'augmentation du nombre de vêlages.

Atouts

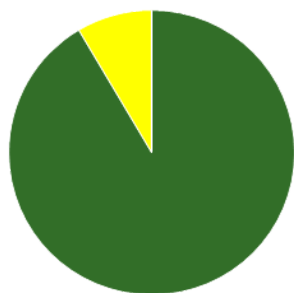
- Ce système repose sur une conduite alimentaire économe, adaptée à une période de vêlages peu précoce. Avec un chargement peu élevé (1 à 1,1 UGB/ha), l'alimentation hivernale du troupeau est réalisée avec de l'enrubannage et du foin de bonne qualité.
- Dans ces régions de moyenne altitude, le lâcher des animaux est très groupé en raison d'une pousse d'herbe plus tardive et un rattrapage de végétation important en raison d'une pousse explosive.
- Les conditions de pâturage estivales sont favorables.

Contraintes

- L'hétérogénéité des sols et le relief limitent les possibilités de cultures.
- La mise à l'herbe se déroule sur une dizaine de jours à partir de la mi-avril.
- La pratique d'amendements calciques contribue à l'amélioration de la flore sur ces sols d'origine granitique et l'entretien des pâtures est nécessaire afin de supprimer les différents refus (herbeux ou/et épineux).

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile 94 ha Surface Fourragère Principale 91 % Surface Non Fourragère 9 %



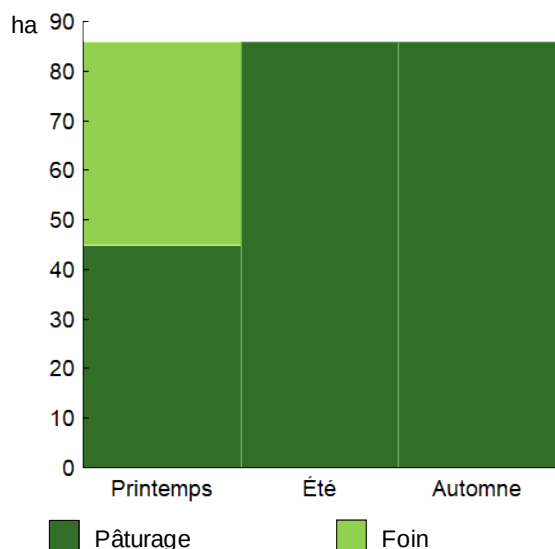
Surface en herbe
Grandes cultures

Surface (ha) %
86,0 91
8,0 9

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé 1,07 UGB / ha SFP **Cultures Fourragères (CF)/ SFP** 0 %
 Part des prairies permanentes / SH 81 % Prairie temporaire implantée dans l'année 2,7 ha
 Fumure minérale (/ha herbe) 17 N 5 P2O5 2 K2O Fumure minérale (/ha CF) 0 N 0 P2O5 0 K2O

Utilisation des surfaces fourragères

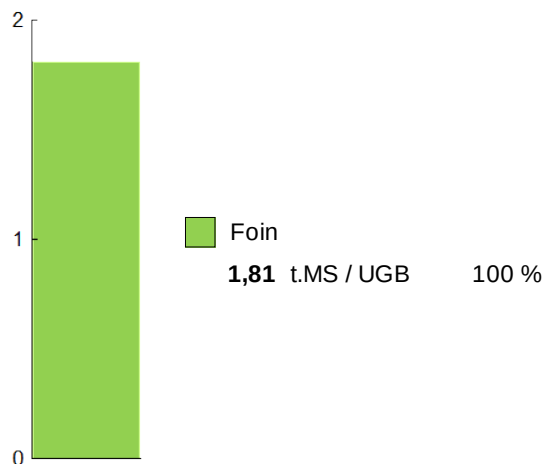


Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Surface en herbe					
Pâturage	45,0	2	3	2	F
Déprimage + Foin + Pâturage	36,0	30	8	3	F
Foin précoce + Pâturage	5,0	50	9	3	F

Légende : F=Fumier

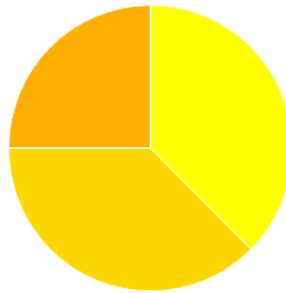
Fourrages conservés utilisés 1,81 t. MS / UGB
 dont variation de stock 0,00 t.MS / UGB
 Autonomie des fourrages conservés 100 %

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	tMS /UGB	Ares /UGB
Foin	41,0	4,1	1,81	44
1° coupe non déprimée	5,0	4,6		
1° coupe après déprimage	36,0	4,0		

PRODUCTIONS VEGETALES



ha	
3,0	Triticale
3,0	Blé tendre
2,0	Orge de printemps

Grandes cultures	8,0 ha	Nb de cultures avec + de 5% de la SAU	2
Fumure minérale (/ha SNF)			
86 N	11 P2O5	8 K2O	
Marge brute des productions végétale	6 242 €	780 €/ha	

Conduite des productions végétales

Cultures	Signe qualité	Surface (ha)	Rdt /ha	Fumure minérale/ha			Fum	IFT	Dés.	Prix	M.B.
				N	P2O5	K2O	Orga	herbi. - aut.	méca	€ / unité	€/ha
Grandes cultures											
Triticale		3,0	55 q	75	0	0	F	0,0	0,0	0	895
Blé tendre		3,0	55 q	100	30	20		0,0	0,0	0	675
Orge de printemps		2,0	48 q	80	0	0	F			0,00	767
Légende fumure organique : F=Fumier											

Marges brutes

	Triticale	Blé tendre	Orge de printemps		Triticale	Blé tendre	Orge de printemps
Produits	€/ha	€/ha	€/ha	%			
Ventes & indemnité	1 261	1 188	1 093	100			
Aides couplées	0	0	0	80			
Charges	€/ha	€/ha	€/ha	60			
Engrais et am.	178	293	188	40			
Semences	71	86	61	20			
Produits phyto	96	106	62	0			
Autres charges	21	28	16	100			
Marge brute	895	675	767	0			

LE TROUPEAU BOVINS VIANDE

61,9 vaches allaitantes (VA)

Charolaise

0 Aides aux Bovins Allaitants

Atelier bovins viande

92,4 UGB

100 % du total UGB

1,4 UGB/vêlage

86,0 ha SFP BV



72 femelles mises en reproduction

66 vêlages

17 dont génisses

26 % de renouvellement

68 veaux nés dont veaux d'IA 24 %

63 veaux sevrés

Performances de reproduction

Taux de gestation 92 %

Nombre d'avortements 0

Intervalle vêlage-vêlage 372 j

dont > 400 jours 12 %

Date moyenne de vêlage 05/02/2023

Age moyen au premier vêlage 35 mois

Taux de prolificité 103 %

Taux de mortalité 7,4 %

Taux de productivité numérique 88 %

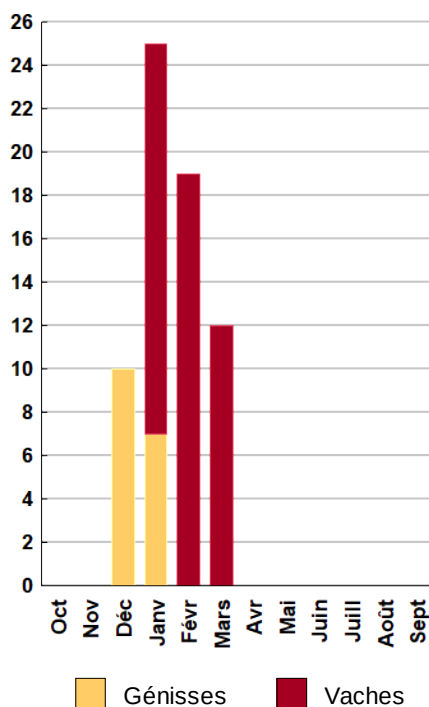
Conduite des veaux jusqu'au sevrage

Quantité concentrés 16,4 t

Pas de complémentation

Mâles 320,0 kgv 250 j **Femelles** 300,0 kgv 250 j

Répartition des vêlages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Race	Signe qualité	Poids /tête	Prix € unitaire	Prix € /tête
Ventes					
23 Broutards lourds	38		380,0 kgv	3,38	1 284
14 Vaches réforme maigres	38		700,0 kgv	2,64	1 846
14 Broutardes	38		320,0 kgv	3,27	1 047
8 Broutards mâles	38		340,0 kgv	3,42	1 163
3 Vaches réforme maigres	38	MAR	700,0 kgv	2,70	1 893
1 Taureaux de réforme	38		1 000,0 kgv	2,89	2 890
Achats					
1 Reproducteurs mâles	38		550,0 kgv	5,82	3 200

Production de viande

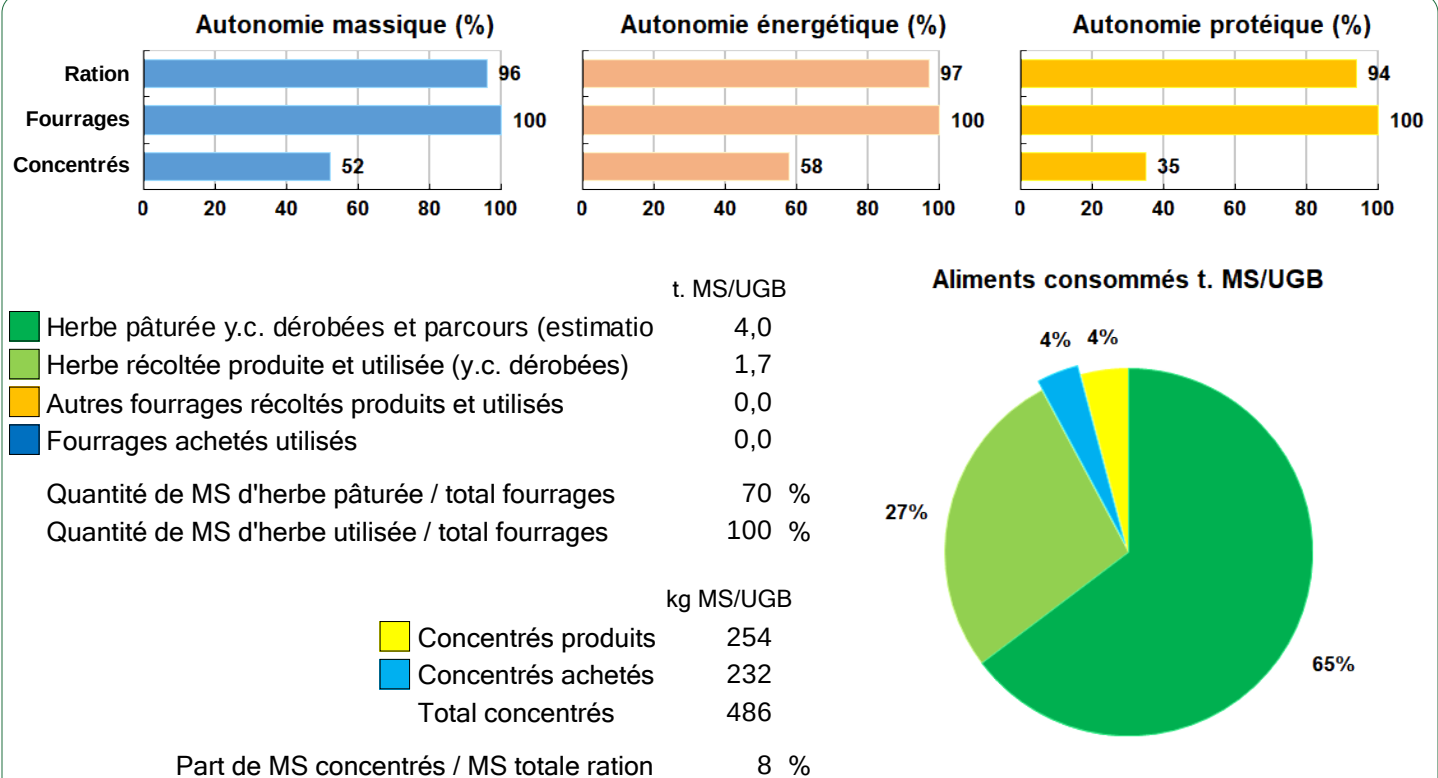
Production brute de viande vive (PBVV)	28 290 kgv	306 kgv/UGB
dont vendue	28 840 kgv	3,05 €/kgv vendu
Concentrés : Quantité totale	50 t	539 kg/UGB
dont prélevé	52 %	
Prix unitaire concentrés	330 €/t	
Coût des aliments (concentrés et fourrages achetés)	16 426 €	0,58 €/kgv
Production autonome	22 905 kgv	248 kgv/UGB
	81 %/PBVV	

Marge brute atelier

56 194 €
908 €/VA
608 €/UGB
653 €/ha SFP BV



Bovins viande



LES RESULTATS ECONOMIQUES 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 137 237 €

CHARGES 86 808 €

Bovins viande	(69 % PB)	95 262
Ventes		87 910
23 Broutards lourds race 38 (380 kgv - 1 284 €)		29 530
14 Vaches réforme maigres race 38 (700 kgv - 1 846 €)		25 850
14 Broutardes race 38 (320 kgv - 1 047 €)		14 660
8 Broutards mâles race 38 (340 kgv - 1 163 €)		9 300
3 Vaches réforme maigres race 38 Marque (700 kgv - 1 893 €)		5 680
1 Taureaux de réforme race 38 (1 000 kgv - 2 890 €)		2 890
Achats d'animaux		-3 200
1 Reproducteurs mâles race 38 (550 kgv - 3 200 €)		-3 200
Aides		10 552
Aide Bovine UGB : 93,2 ugb à 110,00 €		10 252
Autre aide bovins viande : 92 têtes à 3,25 €		300
Grandes cultures	(7 % PB)	9 532
Ventes		9 532
Blé tendre : 157 q à 21,00 €		3 297
Cession interne au troupeau : 261 q à 22,60 €		5 899
Cession interne de semences		336
Produits non affectables	(24 % PB)	32 443
Aides		32 443
Aides découplées : 94 ha à 198,56 €		18 665
Indemnité compens handicap		13 778

Charges opérationnelles	(31 % PB)	42 358
Troupeau	343 €/UGB	31 648
(92 UGB bovins viande)		
Concentrés	178 €/UGB	16 426
Frais vétérinaires	73 €/UGB	6 710
Achats de litières	52 €/UGB	4 839
Frais d'élevage	26 €/UGB	2 411
Transformation, commercialisation	10 €/UGB	967
Taxes animales	2 €/UGB	195
CVO	1 €/UGB	100
Surfaces fourragères	86 €/ha	7 421
(86 ha SFP : dont 86 ha SH)		
Engrais et amendements	65 €/ha	5 571
Fournitures pour fourrages	14 €/ha	1 165
Semences et plants	6 €/ha	496
Autre	2 €/ha	133
Produits de défense végétaux	1 €/ha	56
Productions végétales	411 €/ha	3 289
(8 ha GCU)		
Engrais et amendements	224 €/ha	1 788
Produits de défense végétaux	91 €/ha	731
Semences et plants	74 €/ha	591
Assurances pour végétaux	20 €/ha	158
Taxes végétales	3 €/ha	22
Charges de structure	(32 % PB)	44 450
(hors amortissements et frais financiers)		
Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	66 €/ha SAU	6 160
Foncier	144 €/ha SAU	13 550
Matériel	154 €/ha SAU	14 440
Bâtiments et installations	6 €/ha SAU	590
Autres charges	103 €/ha SAU	9 710

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (37 % PB) 50 428 €
50 428 €/UMO (1 UMO exploitant)

Annuités	(34 % EBE)	17 240 €
Remboursement de capital		15 000
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		2 240
Frais financiers court terme (CT)		0 €

Amortissement		17 400 €
Matériel	111 €/ha	10 440
Bâtiments et installations	66 €/UGB	6 090
Frais financiers (LMT et CT)		2 240 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 33 188 €
33 188 €/UMO

RESULTAT COURANT (22 % PB) 30 788 €
30 788 €/UMO

Total actif hors foncier	338 713 €
	338 713 €/UMO
Animaux 53 %	Bâtiments et installations 13 %
Matériel 15 %	Autres immobilisations 4 %

Valeur ajoutée nette (hors aides)	9 323 €/UMO
EBE hors foncier / actif hors foncier	19 %
Taux d'endettement hors foncier	33 %
Trésorerie nette globale	21 769 €

Coût de production de l'atelier Bovins viande

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Productivité

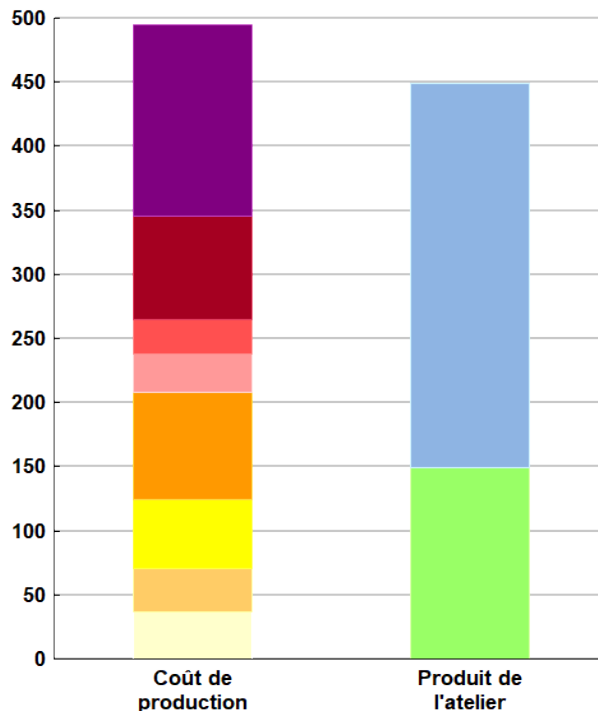
Production brute de viande vive (kgvv)	28 290
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	0,99
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	28 576



	€/ 100 kg de viande vive
Coût de production total	496
Travail	150
Foncier et capital	80
Frais divers de gestion	27
Bâtiments et installations	30
Mécanisation	84
Frais d'élevage	54
Approvisionnements des surfaces	34
Alimentation des animaux	37

	€/ 100 kg de viande vive
Produit total	449
Produit viande	299
Autres produits	0
Aides	150

€/ 100 kg de viande vive



Approche comptable

Coût de production €/100 kgw	496
Prix de revient €/100 kgw	346
Rémunération permise €/100 kgw	104
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,38

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/100 kgw	465
Prix de fonctionnement €/100 kgw	316
Trésorerie permise €/100 kgw	134
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,78

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
17 Vaches de réforme	371 kgc/tête	5,00 €/kgc	5,74 €/kgc	5,26 €/kgc
31 Broutards	370 kgv/tête	1 253 €/tête	1 439 €/tête	1 318 €/tête
14 Broutardes	320 kgv/tête	1 047 €/tête	1 203 €/tête	1 101 €/tête
1 Taureau de réforme	600 kgc/tête	4,82 €/kgc	5,53 €/kgc	5,07 €/kgc
Prix moyen du kilo vif vendu		3,05 €/kg vif vendu	3,50 €/kg vif vendu	3,21 €/kg vif vendu

Coût de production de l'atelier Bovins viande - Pour en savoir plus



€ / 100 kg de viande vive

Coût de production total 495,5

Travail

Salaires et charges salariales 0,0
Rémunération du travail exploitant (CS) 149,9

Foncier et Capital

Fermage et frais du foncier 46,4
Rémunération terres en propriété (CS) 0,0
Amortissements améliorations foncières 3,0
Frais financiers 7,8
Rémunération capitaux en propriété (CS) 23,1

Frais divers de gestion

Transports, assurances, frais de gestion 27,3
Autres amortissements 0,0

Bâtiments et installations

Eau 3,7
Électricité et gaz 2,6
Entretien et location des bâtiments 2,1
Amortissements bâtiments-installations 21,3

Mécanisation

Travaux par tiers 6,3
Carburants et lubrifiants 16,9
Entretien du matériel 25,4
Achat de petit matériel 0,0
Crédit bail 0,0
Amortissements matériel 35,2

Frais d'élevage

Frais vétérinaires 23,7
Frais repro, identification, GDS, cont perf 9,6
Achats de litière 17,1
Frais de transformation et com. 3,4

Approvisionnements des surfaces

Engrais et amendements 23,6
Semences 3,1
Autres charges végétales 6,8

Alimentation des animaux

Achats de concentrés et minéraux 37,2
Achats de fourrages et mise en pension 0,0

Résultats avec conventions nationales

Main-d'oeuvre

Exploitant (UMO) 0,99
Salariée (UMO) 0,00
Total main-d'oeuvre à rémunérer 0,99
dont pour transformation et com.
Main-d'oeuvre bénévole

Produit de l'atelier

€ / 100 kg de viande vive

Produit viande

299,4
Vente d'animaux 310,7
Achats d'animaux (en -) 11,3
Variation d'inventaire 0,0

Autres produits

0,0

Aides

Aides couplées et autres 37,3
Aides découplées 63,9
Aides deuxième pilier 48,7

Données complémentaires

€ / 100 kg de viande vive

Total charges courantes 263
Total amortissements 60
Total charges supplétives (CS) 173
Coût production hors charges sup. 323
Annuités 60
Charges sociales exploitants 22

Céréales intra-consommées (ha)

5,0

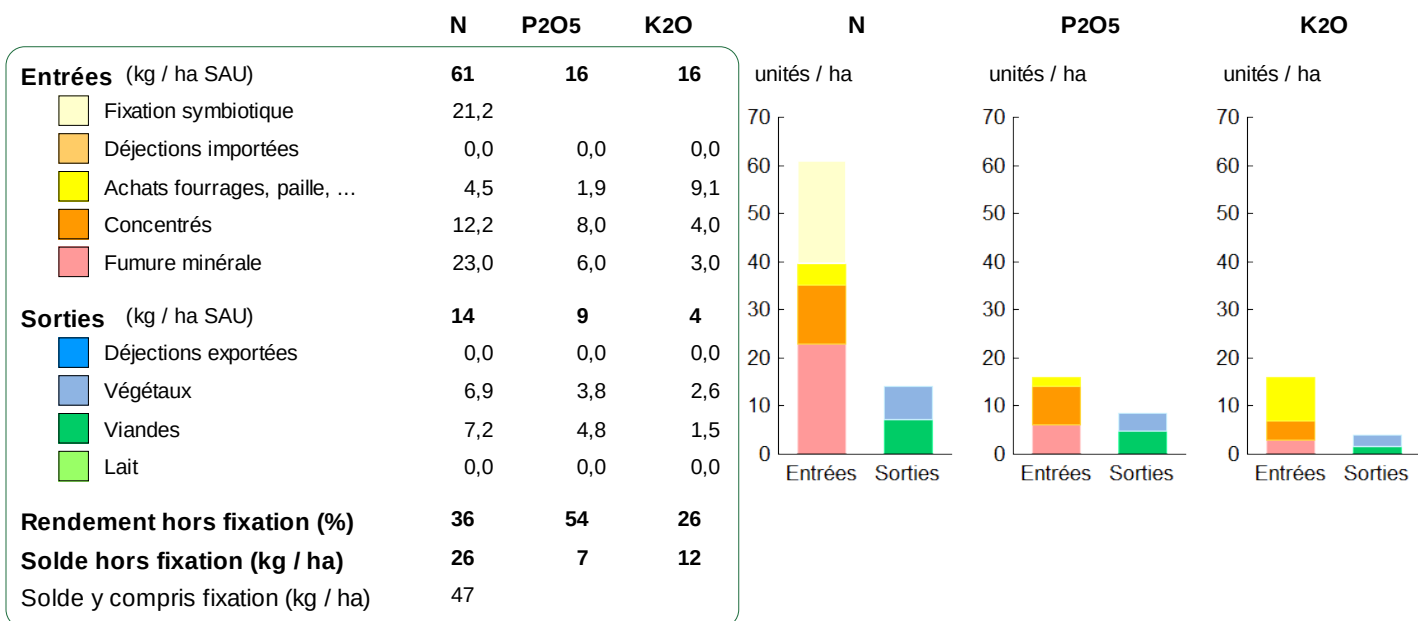
Résultats économiques atelier

Excédent brut €/UMO 49 298
Excédent brut €/100 kgw 173
Revenu (RCAI) €/UMO 36 229
Revenu disponible €/UMO 32 080

Hypothèses retenues Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 2,90 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 137
Rémunération €/UMO 42 848 = [SMIC net 16 480] x [coef "SMIC brut" 1,30] x [nb de SMIC/UMO 2,00]

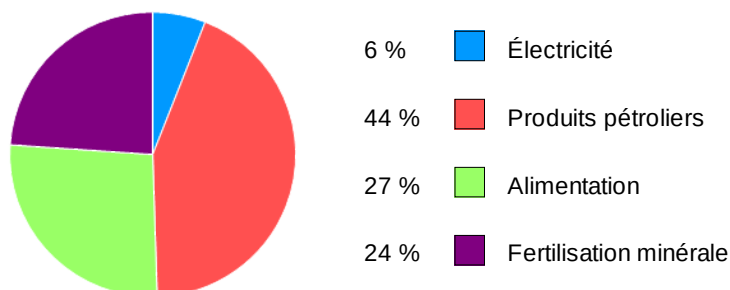
Bilan des minéraux

Zone environnementale	Zone Vulnérable	Surface en zones d'actions complémentaires	ha
Zone de captage	Non		
Pression organique / ha SD170	75 kg/ha	Sols nus en hiver / SAU	0 %



Consommations d'énergie

Au niveau du système 6 288 MJ / ha



Au niveau des ateliers

Atelier	Consommation		Électricité	Produits pétroliers	Fumure	Concentrés	Fourrages
	Total (MJ)	MJ / unité					
Bovins viande	584 476	2 066 /100 kgw	113	794	339	552	269
Grandes cultures	76 697	9 587 /ha	405	3 890	5 292		

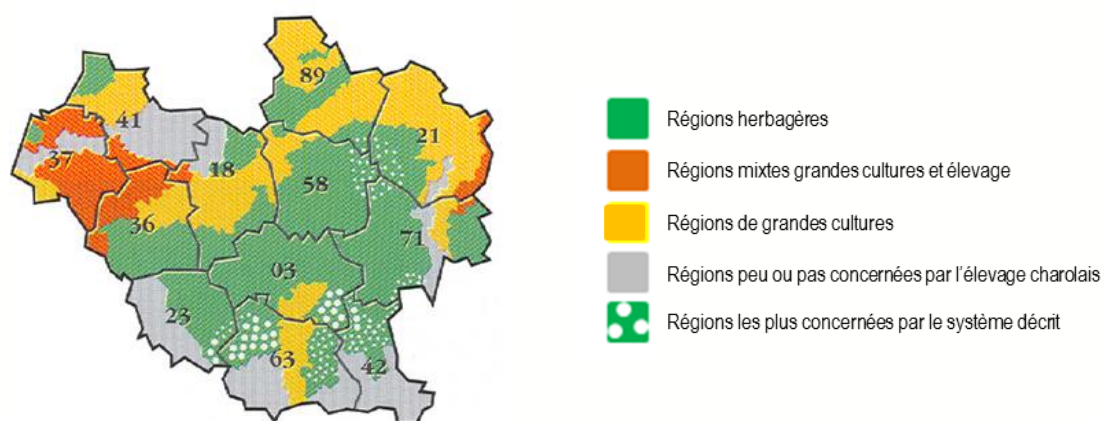
EN ZONE DE MOYENNE MONTAGNE, PRODUIRE DU MAIGRE JEUNE AVEC UNE CONDUITE ECONOMIQUE

Géré par un éleveur, ce système concerne des exploitations situées en moyenne montagne avec une référence vaches allaitantes modeste. Tous les animaux sont commercialisés maigres.

L'hétérogénéité des sols et le relief limitent les possibilités de cultures.

Dans ces structures modestes le troupeau s'est développé en privilégiant l'augmentation du nombre de vaches allaitantes.

LOCALISATION



Présent dans les zones de moyenne altitude (600-800 m) du Morvan, de la montagne Bourbonnaise, des Monts du Forez, du Beaujolais, des Combrailles (63), ce type d'exploitation bénéficie de l'ISM (Indemnité Spéciale Montagne).

EQUIPEMENTS

Bâtiments

Les choix de gestion ont visé à limiter les investissements.
70 % des animaux sont logés en stabulation libre,
30 % en bâtiments anciens aménagés en stabulations entravées.

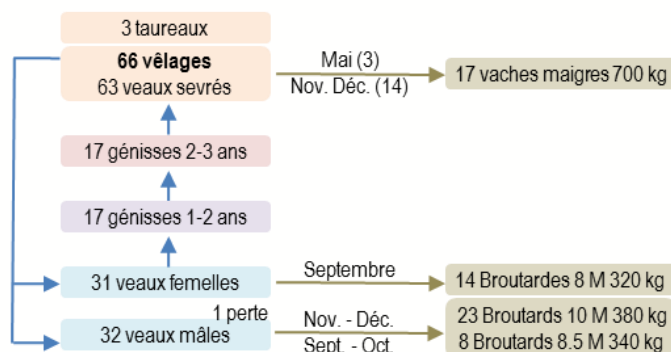
Stockage

Hangar à fourrages, cellules à grain

Matériel

3 tracteurs de 70 à 110 chevaux
Chaîne de récolte de foin en propriété
Moisson par entreprise
Matériel de culture limité mais en (co)propriété
Dérouleuse, pailleuse
Epandeur à fumier en CUMA (10t)

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU



Ce système repose sur une conduite alimentaire économe, adaptée à une période de vèlages peu précoce. Avec un chargement peu élevé, l'alimentation hivernale du troupeau est réalisée avec de l'enrubannage et du foin de bonne qualité.

La mise à l'herbe se déroule sur une dizaine de jours à partir de la mi-avril. Dans ces régions de moyenne altitude, avec une pousse d'herbe plus tardive et un rattrapage de végétation important en raison d'une pousse explosive, le lâcher est souvent "très groupé", dès que les conditions de température sont correctes.

Les conditions de pâturage pendant la période estivale sont assez favorables. Ces élevages situés en moyenne montagne, bénéficient de précipitations assez élevées et assez favorables en été. Les veaux reçoivent une complémentation en concentrés à partir de juillet, de façon à obtenir des croissances proches de 1100 g/j et de présenter des animaux dans de bonnes conditions à la vente. Au printemps, les vaches allaitantes ayant perdu leur veau en hiver - ou en cas de faible taux de mortalité, des vaches suitées - sont vendues, permettant ainsi un léger déchargement des pâtures.

Les parcelles de fauche sont en partie déprimées de manière à récolter des foins d'assez bonne qualité de mi-juin à fin juin. La surface en herbe est gérée sur la base d'un chargement de 1 à 1.1 UGB/ha ; la fertilisation minérale est modérée (17N-5P-2K) et une part des fumiers et purins est épandue sur les surfaces de fauche. La pratique d'amendements calciques contribue à l'amélioration de la flore sur ces sols d'origine granitique et l'entretien des pâtures est nécessaire afin de supprimer les différents refus (herbeux ou/et épineux).

8 ha de céréales destinés à l'alimentation des bovins

Les céréales représentent moins de 10% de la SAU.

Les rendements sont de l'ordre de 55 q en céréales d'automne et 48 q en céréales de printemps. L'apport de paille est important car les exploitations ne sont pas autonomes.

5 ha de la sole cultures reçoivent chaque année 15 t de fumier. La valeur fertilisante retenue est de 1 N - 4 P - 10 K à effet direct pour la plante par tonne de fumier. Le reliquat P, K du fumier sur deux années permet de couvrir les besoins des céréales sans apport d'engrais minéral.

Rotations

Prairie temporaire 4 ans - blé - triticales - orge de printemps (*) sur une sole d'environ 20 ha.

(*) sur les parcelles isolées, la rotation est de type céréales sur céréales

Alimentation hivernale (principales catégories)

Kg par tête pour la période	Durée jours	Foin (kg MS)	Concentré kg brut *
Vaches allaitantes	160	1660	235
Génisses 10-15 mois	170	850	350
Génisses 22-26 mois	140	980	236
Broutards repoussés	70	210	308
Vaches maigres	-	-	50

* y compris minéraux et complémentaire azoté

Ces éleveurs ont opté pour la production de broutards et de broutardes vendus d'août à novembre à un poids voisin de 340kg pour les mâles et 320 kg pour les femelles.

La période de vèlage est calée de décembre à mars. La mise à la reproduction débute un peu avant la mise à l'herbe notamment pour les génisses qui sont inséminées à partir de début mars.

Dans ce type de conduite, les animaux d'élevage sont limités aux seules génisses conservées pour le renouvellement, pour un taux proche de 25%. Le choix de taureaux à format moyen et avec de bonnes qualités d'élevage est souvent la règle.



Cas-type bovins viande
Bassin charolais



Ce document a été généré à partir de la base de données nationale DIAPASON.

L'outil DIAPASON est utilisé par les conseillers en charge du suivi des fermes de référence des secteurs élevage et grandes cultures. Il permet de stocker et de calculer de façon harmonisée les données de fonctionnement et les indicateurs de résultats des exploitations suivies et des cas-types élaborés par les équipes.



INOSYS Réseaux d'élevage est un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevage.

Cette infrastructure de terrain s'appuie sur un réseau d'environ 1400 exploitations suivies par près de 200 conseillers des Chambres d'agriculture et de divers organismes animés par l'Institut de l'Élevage. Le suivi de ces exploitations est basé sur une approche globale des systèmes, avec un recueil de données harmonisé portant sur un large spectre de domaines techniques et économiques permettant d'évaluer leur impact au plan environnemental et d'analyser leurs trajectoires collectives dans la durée.

Ses productions (références, cas-types, ...) alimentent le conseil et la formation des éleveurs et des candidats à l'installation et contribuent à diffuser les concepts de multiperformance, de vivabilité et de résilience des exploitations.

Date d'édition :

Août 2024

Spécialisé naisseur léger en zone de montagne

Vêl.hiver, Broutards avec fem. maigres

REF. 0742T1010 / 11022 - RÉSULTATS CAMPAGNE 2023

Groupe : BV naisseur montagne / pastoraux

Dossier réalisé par :

Jean-Baptiste Auger Conseiller INOSYS Bovin viande Chambre d'Agriculture du puy de Dôme

Avec la contribution de :

Christèle Pineau - Animatrice INOSYS- Réseau d'élevage Sud Massif Central - Institut de l'élevage

Contacts :

Allier : Francis Bougarel – 04 70 48 42 42 - fbougarel@allier.chambagri.fr;
Cher : Justine Robert – 06 09 38 88 75 – justine.robert@cher.chambagri.fr
Côte d'Or : Valentine Navereau – 06 76 45 63 71 - valentine.navereau@cote-dor.chambagri.fr
Indre : Claude Vincent – 02 54 61 61 59 – claud.vincent@indre.chambagri.fr
Loire : Jérémy Gervais 06 30 17 98 62 – jeremy.gervais@loire.chambagri.fr
Nièvre : Christelle Veau et Frédérique Marceau – 03 86 93 40 50 – christelle.veau@nièvre.chambagri.fr; frederique.marceau@nièvre.chambagri.fr
Puy de Dôme : Jean-Baptiste Auger – 06 45 45 15 55 – j-b.auger@puy-de_dome.chambagri.fr
Saône et Loire : Thierry Lahémade – 06 45 47 15 96 – tlahemade@sl.chambagri.fr
Institut de l'élevage – Christèle Pineau – 07 78 12 48 85 – christele.pineau@idele.fr

Crédits photos : Jean-Baptiste Auger (CA 63)

Avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité

Confédération Nationale de l'Élevage
CNE